



MARS / AVRIL 1998

PHÉROMORE

LE JOURNAL DES ENFANTS DU ROC

Editorial...

Enfin, voilà revenu le temps du plaisir du "vrai" rocher sous les doigts. Mais la joie de grimper en plein air ne doit pas nous faire oublier les règles impératives de sécurité. Vous trouverez dans ce N° Spécial Sécurité, les grands principes de la sécurité en escalade. N'hésitez pas à interroger les initiateurs du Club si un point reste obscur pour vous. Il est en effet navrant de constater que sur les accidents d'escalade, pratiquement tous auraient pu être évités si l'on avait respecté ces règles.

En alpinisme, si les risques sont plus grands, les mentalités évoluent. Alain Fouchet, moniteur d'alpinisme au Club, nous fait part de ses réflexions à ce sujet. Vous êtes d'accord, pas d'accord ? Les colonnes de Phéromore vous sont ouvertes. Bonne lecture et bonne grimpe à tous.

J.Claude LAGRANGE

A vos agendas !

ATTENTION :
Les séances d'initiation et de perfectionnement auront lieu à la Carrière Collot à partir du **LUNDI 20 AVRIL**

OPEN
poussins et benjamins
ELOYES
Dimanche 26 Avril



N° SPECIAL SECURITE

L'envie d'en parler...

Comme chaque année au mois d'août, les accidents en montagne sont l'objet d'une « médiatisation indécente » pour reprendre les propos du docteur HERRY (1).

Jusqu'aux années 70, le tableau que présentent les médias est celui d'une montagne dévoreuse d'hommes. « La montagne tue » lit-on à la une. Et si FAURE, JOLY et RIVOLIER mènent une étude sur ce phénomène, chacun parle alors d'un accident de montagne.

Durant les trois années 1973, 74 et 75 (2), sur les seuls mois de juillet, 187 blessés et 55 décès sont dénombrés. On notera avec intérêt que si les interventions sont majoritairement hélicoptérées, 11% sont encore assurées par des équipes terrestres.

Vingt ans plus tard, qu'en est-il ? Le débat est toujours d'actualité. La licence FFME (3) augmente et la gratuité des secours est dénoncée (4). Dans « Le Monde » des 10 et 11 août 1997 (5), A. PEREIRA présente un bilan sur plusieurs années des interventions en matière d'accidents alpins. Un rapide calcul sur les années 93, 94 et 95 permet de dénombrer 320 blessés et 33 morts. Autant dire qu'en 20 ans, l'ampleur de l'accidentologie en montagne est relative, surtout si on rapproche ces chiffres aux quelques 5000 à 6000 personnes qui montent au dessus

de 2000m d'altitude chaque jour d'été, rien que dans le massif du Mont Blanc.

Néanmoins, le contexte est différent. Si l'on parlait hier d'accident de montagne, aujourd'hui, ce sont des accidents en montagne. Prévenus plus vite (radios portables et mobiles oblige), plus souvent, plus tôt, les secours sont plus efficaces et mieux organisés. Mais dans une période où les restrictions budgétaires orientent les politiques, le prix de l'heure d'hélicoptère, entre autres, paraît avoir une importance déterminante. Autre facteur plus sournois : la pénalisation des comportements humains : autrement dit, la responsabilité de chacun lors d'un accident, sous le vocable juridique de « violence involontaire » (6).

La montagne ne tue plus. C'est l'homme qui est responsable de ses actes. Une évolution avec laquelle chacun doit compter et dont on ne mesure peut-être pas encore assez la portée.

Alain FOUCHET

bibliographie

(1) Les accidents en montagne - Dr J.P. HERRY - Direct'cimes n°2 - 1997

(2) Connaissances de la montagne G. FAURE, A. JOLY, J. RIVOLIER - montagne et alpinisme 1976 (?)

(3) Assurances ou assurance... Phéromore n°24 - 1997

(4) Les accidents en montagne relancent le débat sur la gratuité des secours - A. PEREIRA - Le monde

(5) « Compter sur les secours, c'est déjà trahir l'alpinisme » - le monde - 10 et 11 août 1997

(6) La violence dans le sport - J.Y. LASSALE - 1997

NE FAITES PAS PARTIE DES 4 % !!

Avec le retour du printemps, voici venu le moment d'aller grimper en milieu naturel. Alain FOUCHET a rappelé dans son article que l'alpinisme est une activité présentant des risques et que la formation y est indispensable. Les statistiques de la FFME concernant les accidents en 1996 confirment ce point de vue en attribuant à l'alpinisme le pourcentage le plus élevé des déclarations d'accident (voir tableau).

Répartition des déclarations d'accident des licenciés FFME en 1996

42 % en alpinisme	29 % en ski	15 % divers
10 % en randonnée	4 % en escalade	

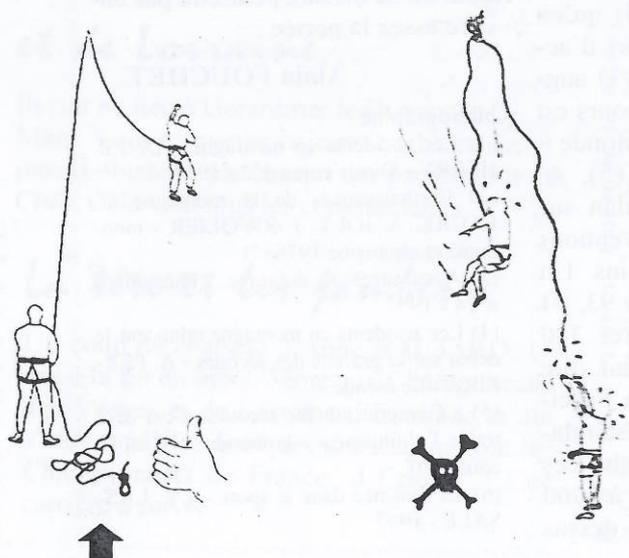
On se rend compte et c'est rassurant que l'escalade est une activité où les accidents sont relativement rares. Cela s'explique par la quasi disparition des risques objectifs dans cette activité (nettoyage des falaises, installation de points d'ancrage fiables, matériel performant).

Si on regarde en détail la cause des accidents en escalade, on s'aperçoit qu'ils sont dus à trois causes principales:

- 1- utilisation de cordes trop courtes
- 2- inattention de l'assureur
- 3- utilisation d'ancrages défaillants ou mauvaise installation de relais

Compte tenu du caractère très grave des lésions engendrées par ces erreurs, il semble nécessaire de respecter strictement quelques règles:

FAIRE SYSTEMATIQUEMENT UN NOEUD EN BOUT DE CORDE COTE ASSUREUR

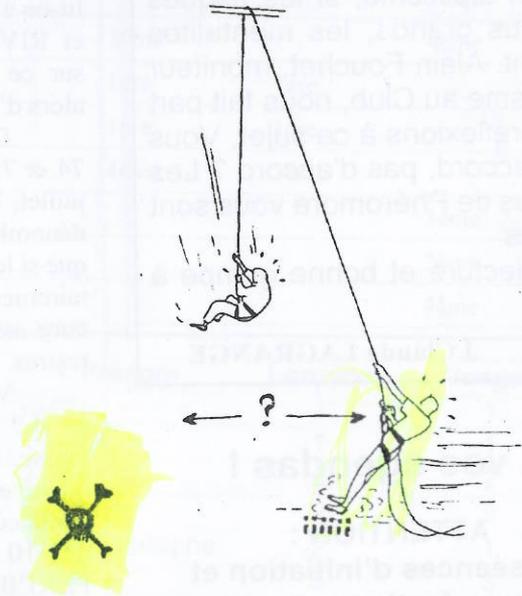


Cette consigne est à respecter même si on est sûr que la corde fait l'aller retour, elle doit être un automatisme. Elle permet évidemment d'éviter la chute au sol en cas de descente en moulinette lorsque la corde est trop courte ou lorsque l'assureur s'est excessivement éloigné de la paroi.

EXIGER DE L'ASSUREUR UNE ATTENTION CONSTANTE ET UN PLACEMENT ADEQUAT

On peut rappeler que si on peut prendre un peu de recul pour assurer un grimpeur en moulinette (en s'asseyant sur les bancs à la carrière par exemple), cette pratique est totalement exclue pour assurer un grimpeur en tête. L'assureur doit alors se placer au pied du rocher, légèrement décalé de l'axe de la voie.

Il est également utile de préciser que le descendeur n'est pas la panacée pour assurer un premier de cordée. Un noeud de demi cabestan a un indice de freinage nettement supérieur au descendeur en huit et permet de bloquer plus facilement les chutes. Apprenez à le réaliser (c'est moins cher qu'un Gri-gri !).



INSTALLER LA CORDE EXCLUSIVEMENT SUR UN RELAIS FIABLE POUR UN RAPPEL OU UNE MOULINETTE (2 ANCRAGES SOLIDES RELIES)

Les relais en sites sportifs sont constitués par des ancres scellés (broches, goujons et plaquettes) reliés par une chaîne et des maillons rapides. Méfiez-vous

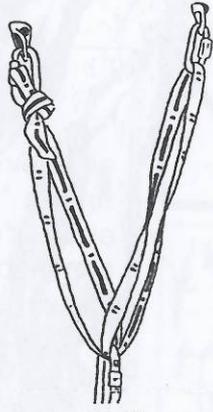
(Suite page 3)

PHEROMORE : LE JOURNAL des ENFANTS du ROC

(Suite de la page 2)

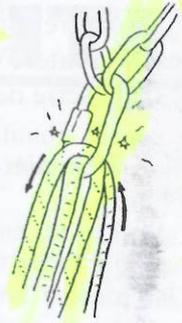
des sangles et des pitons.

Si les points ne sont pas reliés, faites-le avec une sangle et des mousquetons.



POUR UNE MOULINETTE, NE PAS FAIRE COULISSER LA CORDE DIRECTEMENT SUR UNE SANGLE OU UNE CORDELETTE. Le frottement Nylon sur Nylon fait fondre très rapidement la sangle.

Pour une moulinette, il est indispensable que la corde coulisse dans un élément métallique, non agressif et verrouillé.



METTRE UN CASQUE DES QU'IL Y A RISQUE DE CHUTES DE PIERRES OU QUE L'ESCALADE EN TETE EST EXPOSEE (RISQUE DE VOL IMPORTANT)

La fédération parle de rendre le port du casque obligatoire pour les activités fédérales en sites naturels. Il n'est certainement pas nécessaire d'attendre cette obligation pour adopter une attitude responsable en protégeant sa tête dès que cela est nécessaire (dans certains secteurs de la Carrière par exemple !).

Philippe MENGIN

Ne perdez pas le Nord ...

Si vous êtes perplexe devant une carte au 1/25000, si les courbes de niveaux sont de l'hébreu pour vous, si vous confondez déclinaison magnétique et azimuth, alors n'hésitez pas et inscrivez-vous à la séance d'initiation à l'orientation que vous propose le Club le **SAMEDI 25 AVRIL**. Le RV est fixé à **13H45 à la carrière Collot**. La séance sera animée par **Philippe MENGIN** que vous voudrez bien appeler au **03.29.34.63.17** pour qu'il puisse s'organiser en fonction du nombre de participants.



moi, j'ferais bien de l'orientation, mais y'a pas de carte de l'île !!

Petite annonce...

VENDS CHAUSSONS D'ESCALADE

TAILLE 33

PRIX : 100 F

TEL. 03.29.38.33.37

PHÉROMORE : LE JOURNAL des ENFANTS du ROC

Portrait...

Vous connaissez bien Elodie Giroux, pour l'avoir vue à de nombreuses reprises dans la presse ou à la télévision. Mais vous connaissez peut-être moins les autres talents de l'équipe compétition des Enfants du Roc. Aussi Phéromore a-t-il décidé de vous les présenter. Voici le premier de cette série de portraits.

ARNOUX Bénédicte

Age : 14 ans
Taille : 1m60
Poids : 48 Kg

Bénédicte fait partie du Club de-

puis l'âge de 8 ans et a participé à sa première compétition à 10 ans. Depuis, elle accumule les podiums et ne cesse de progresser au sein du groupe compétition dirigé par Jean-Michel Schweitzer.

Son objectif : enchaîner un 7a en tête à vue avant l'année prochaine. Pour cela, en plus des deux entraînements hebdomadaires au sein du groupe, elle continue à s'entraîner chez elle sur son tout nouveau pan. Devant son palmarès, on ne peut que lui souhaiter de continuer sur cette voie et bonne grimpe.



Bénédicte ARNOUX : PALMARES

	1994	1995	1996	1997	1998
Championnat des Vosges	3ème	2ème	2ème	1ère	
Championnat de Lorraine		2ème	2ème	1ère	
Open de Chaumont		2ème	1ère		4ème
Open de Colmar					3ème
Open d'Annemasse			3ème		4ème
Championnat UNSS Départemental		1ère	1ère	1ère	
Championnat UNSS Académique		1ère	1ère	1ère	
Championnat UNSS France			4ème	2ème	
Open de Village Neuf (Championnat d'Alsace)					3ème
Open de Nilvange (Championnat de Moselle)					2ème
Open de Chamônix					4ème

Championnat des Vosges et de Lorraine...

Ils ont eu lieu à Gerardmer le Dimanche 24 Mars. Vous trouverez ci-joint le tableau des places obtenues par chacun des participants du Club. Cela vaut tous les commentaires !

La tête et les jambes...

Un coup de chapeau à Anne BAUIARD, 10 ans à la fin du mois, 3ème aux Championnats des Vosges et de Lorraine d'Escalade et qui s'était qualifiée quelques jours avant pour les Championnats de France d'Escalade !! Une carrière à suivre...

NOM	Prénom	Lorraine	Vosges
GROUX	Elodie	1	1
ZEPLE	Gautier	1	1
BERGAIRE	Julien	2	2
SCHARSCHMIDT	Benjamin	2	2
SCHARSCHMIDT	Jean-Christophe	2	1
BAUIARD	Anne	3	3
SCHERRER	Julie	3	1
THEILLER	Floriane	3	1
DUCHANOY	Guillaume	4	3
ERICT	Erika	5	4
CALV	Sébastien	6	4
FUCHS	Raphaël	8	5
DEHAYE	Robin	9	8
REDOUTEY	Nicolas	10	7
ROL	Emmanuelle	11	8
MARTIN	Arnaud	12	9